



# Prolongation pour le concours photo

publié le 30/05/2018

---

Comme le calendrier a été plutôt chargé ces derniers jours, notamment pour les élèves de troisième, la date limite pour déposer les photos est décalée au **jeudi 7 juin** . Il vous reste 1 semaine alors profitez-en ! Une petite pause pour penser à autre chose ne vous fera pas de mal ;)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.  
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.